



Points saillants des activités du Sénat

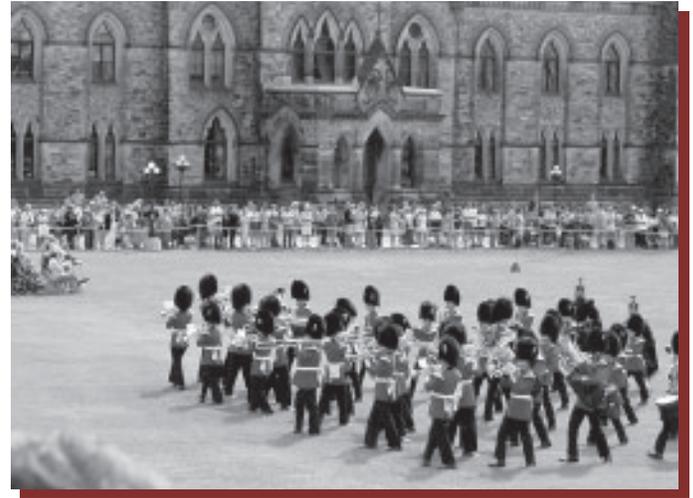
Le Parlement a ajourné ses travaux. Des milliers de touristes de partout au Canada et dans le monde sont de retour sur la Colline du Parlement. Ils visitent ces édifices magnifiques et profitent du temps chaud et humide qu'Ottawa a à leur offrir.

Malgré le silence qui plane dans la Chambre du Sénat, les bureaux et les salles des comités continuent de bourdonner d'activités. La plupart des sénateurs sont retournés dans leur région pour poursuivre leur prise de contact avec les communautés. Beaucoup d'entre eux continuent de voyager entre leur région et Ottawa pour étudier des dossiers qui demeurent actifs durant le congé d'été. Certains comités comme ceux sur les drogues illicites, les langues officielles (mixte) et les affaires sociales, les sciences et la technologie, tiendront des réunions au cours de l'été jusqu'à la rentrée du Sénat prévue le 17 septembre.

La poursuite des travaux des comités du Sénat ne surprendra guère les Canadiens qui ont comparu devant eux comme témoins ou observateurs durant leurs audiences partout au pays. À maintes reprises, les comités ont été félicités pour leur volonté à accepter de se pencher sur des dossiers controversés et complexes, la gamme et la profondeur de leurs études des politiques publiques et le sérieux et l'exhaustivité de leurs rapports. Parmi les dossiers auxquels s'intéressent les comités actuellement, mentionnons la restructuration

Dans ce numéro

Forum des sénateurs.....2
Activité législative.....2
Activités des comités.....3
Sanction royale.....7
Activités interparlementaires.....8
Autres activités.....11
Jalons.....12



gouvernementale du système national d'hospitalisation et de services médicaux, la politique de sécurité nationale, l'habitat du poisson et les autobus interurbains — tous des dossiers qui, directement ou indirectement, influent sur la vie quotidienne des citoyens.

Quelques données statistiques au sujet des travaux que les comités du Sénat ont entrepris entre le début de l'année civile et l'été (5 février au 26 juin) fournissent un aperçu de la gamme et de la charge de travail des comités : les membres des 24 comités, sous-comités et comités mixtes du Sénat ont tenu 267 réunions, ont siégé plus de 500 heures, ont entendu 723 témoins et ont rédigé 69 rapports.

Et le rythme de travail est loin de ralentir. Plusieurs comités devraient présenter les résultats d'études importantes d'ici la fin de l'année et continueront tout au cours de l'été sans aucun doute d'examiner les témoignages, les conclusions préliminaires en plus de préparer les prochaines réunions et audiences.

Jusqu'ici, l'année a été fort occupée également du point de vue législatif. Depuis janvier, le Sénat a étudié 13 projets de loi de type « S », ceux déposés au Sénat, ainsi que 15 projets de loi de type « C », ceux déposés à la Chambre des communes.

Forum des sénateurs

L'honorable Douglas Roche, O.C., sénateur



L'accord de contrôle des armes nucléaires conclu récemment entre les États-Unis et la Russie et l'entrée de la Russie dans l'alliance occidentale témoignent d'une progression réelle de la paix dans le monde. Ces événements sont aussi l'occasion de réfléchir à ce qu'il reste à faire pour parvenir à une paix durable. Les Canadiens me demandent souvent : « Comment puis-je contribuer à la paix ? »

Les médias grand public n'en sont peut-être pas bien conscients, mais il demeure qu'un travail considérable est accompli actuellement pour faire de la paix une réalité. Et un des centres nerveux de cette activité est l'UNESCO — l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture —, qui parraine des centaines de projets dans le monde dans le cadre de son initiative pour une « culture de la paix ».

Instaurer une culture de la paix, c'est intégrer la paix à sa vie de tous les jours. C'est privilégier au quotidien des valeurs, des modes de pensée et des attitudes en harmonie avec l'égalité, la tolérance, le partage, la générosité et le respect. Bâtir une culture de la paix ne s'applique donc pas seulement aux pays qui possèdent l'arme nucléaire, mais aussi à notre propre société. L'objectif est ambitieux, certes, mais il n'est pas hors de la portée des Canadiens.

Nous avons la chance de pouvoir exprimer librement nos idées, de prendre part à la vie politique et de compter sur le respect des cultures et des attitudes qui sont différentes, respect qui permet à chacun de trouver sa place dans la société, indépendamment de son sexe, de son origine ethnique, de sa religion ou de sa langue.

Que ce soit en inscrivant un projet communautaire à l'UNESCO ou simplement en faisant chaque jour un effort de compréhension et de communication avec notre entourage afin de surmonter les préjugés, les Canadiens « ordinaires » ont la possibilité de contribuer tangiblement à la paix. Peu importe où elle se produit, chaque action en apparence mineure et isolée s'insère dans un vaste effort collectif auquel chaque citoyen de chaque pays contribue. La paix dans nos collectivités est un premier pas essentiel vers la paix dans le monde.

Les sénateurs peuvent apporter une contribution importante à la culture de la paix en prenant le temps de découvrir les organisations et les associations de leurs provinces et de leurs localités qui oeuvrent pour la paix, et en le signalant aux Canadiens.

Activité législative

La liste suivante indique le stade d'examen des projets de loi à la Chambre et en Comité au moment où le Sénat a ajourné, le 13 juin.

Projets de loi d'intérêt public émanant d'un sénateur

S-6, Loi visant à favoriser la prévention des conduites répréhensibles dans la fonction publique en établissant un cadre pour la sensibilisation aux pratiques conformes à l'éthique en milieu de travail, le traitement des allégations de conduites répréhensibles et la protection des dénonciateurs (sénateur Kinsella)

Rapport par le Comité des finances nationales le 28 mars 2001 avec proposition de cinq amendements.

S-7, Loi modifiant la Loi sur la radiodiffusion (sénatrice Sheila Finestone, c.p.)

Adoption par le Sénat et renvoi à la Chambre des communes pour étude et approbation.

S-8, Loi visant à préserver les principes qui définissent le rôle du Sénat tel qu'il a été établi par la Constitution du Canada (sénateur Serge Joyal, c.p.)

À l'étude au Comité du Règlement, de la procédure et des droits du Parlement.

S-9, Loi visant à préciser le sens de « mariage » (sénatrice Anne Cools)

Présentation et première lecture.

S-12, Loi modifiant la Loi sur la statistique et la Loi sur les Archives nationales du Canada (documents de recensement) (sénatrice Lorna Milne)

Rapport par le Comité des affaires sociales, des sciences et de la technologie le 14 décembre 2001 et renvoi au Comité le 25 mars 2002.

S-18, Loi modifiant la Loi sur les aliments et drogues (eau potable saine) (sénateur Jerahmiel Grafstein) Renvoyé au Comité d'affaires juridiques et constitutionnelles le 13 juin.

Le Rapport du Sénat est une publication du Sénat du Canada.

Comité éditorial : Comité sénatorial de la régie interne, des budgets et de l'administration – l'hon. Richard H. Kroft (président) et l'hon. Norman K. Atkins (vice-président)

Rédactrice en chef : Diane Boucher

Collaborateurs à la rédaction : L'hon. sénateur Douglas Roche; Jasmine J. Panthaky, les greffiers des comités du Sénat, les greffiers des associations interparlementaires

Réviseur : Jasmine J. Panthaky

Mise en page : Olivier Carré-Delisle

Photos : Matthieu Boulianne, Olivier Carré-Delisle, Colette O'Brien

Courriel : sencom@sen.parl.gc.ca

Adresse Internet : www.senate-senat.ca/rapportdusenat.asp

Adresse : Édifice Chambers, 40, rue Elgin, Ottawa (ON) K1A 0A4



S-19, *Loi modifiant la Loi sur les transports au Canada* (sénateur Michael Kirby)

À l'étude au Comité des transports et des communications.

S-20, *Loi visant à accroître la transparence et l'objectivité dans la sélection des candidats à certains postes de haut niveau de l'autorité publique* (sénateur Terry Stratton)
Présentation et première lecture.

S-21, *Loi visant à garantir le droit des individus au respect de leur vie privée* (sénatrice Sheila Finestone, c.p.)
Rapport par le Comité des affaires sociales, des sciences et de la technologie le 14 décembre 2001.

S-26, *Loi concernant les motomarines dans les eaux navigables* (sénatrice Mira Spivak)
À l'étude au Comité des transports et des communications.

S-29, *Loi modifiant la Loi sur la radiodiffusion (révision de décisions)* (sénateur Jean-Robert Gauthier)
À l'étude au Comité des transports et des communications.

S-30, *Loi modifiant la Loi sur les corporations canadiennes (corporations simples)* (sénateur Norman Atkins)
À l'étude au Comité des banques et du commerce.

S-32, *Loi modifiant la Loi sur les langues officielles (promotion du français et de l'anglais)* (sénateur Jean-Robert Gauthier)
À l'étude au Comité des affaires juridiques et constitutionnelles.

S-35, *Loi visant à honorer Louis Riel et le peuple métis.* (sénatrice Thelma Chalifoux)
Présentation et première lecture.

S-36, *Loi concernant la citoyenneté canadienne* (sénateur Noël Kinsella)
À l'étude au Comité des affaires sociales, des sciences et de la technologie.

S-37, *Loi instituant la Journée de la fête nationale des Acadiens et des Acadiennes* (sénateur Gerald J. Comeau)

À l'étude au Comité des affaires sociales, des sciences et de la technologie.

S-38, *Loi proclamant la reconnaissance par la Couronne de l'autonomie gouvernementale des premières nations du Canada* (sénateur Gerry St. Germain, c.p.)
Présentation et première lecture.

S-39, *Loi modifiant la Loi sur l'hymne national afin d'englober tous les Canadiens et Canadiennes* (sénatrice Vivienne Poy)
Présentation et première lecture.

S-42, *Loi modifiant la Loi sur la Société canadienne des postes (bulletins parlementaires)* (sénateur Nicholas W. Taylor)
Présentation et première lecture.

S-43, *Loi visant à protéger les phares patrimoniaux* (sénateur J. Michael Forrestall)
Présentation et première lecture.

S-44, *Loi modifiant la Loi sur la capitale nationale* (sénateur Noël A. Kinsella)
Présentation et première lecture.

Activités des comités

Les 21 sous-comités, comités permanents et comités spéciaux poursuivent leurs enquêtes de sujets divers.

Le **Comité des peuples autochtones** poursuit son travail d'élaboration d'un « Plan d'action pour un changement » pour les jeunes autochtones en milieu urbain. Après avoir entendu divers ministères et organismes autochtones nationaux au sujet des politiques et des programmes touchant ces jeunes, le Comité commencera à

entendre plus particulièrement les agences offrant des services aux Autochtones. Il se rendra dans certains centres urbains du Canada cet automne afin d'entendre un large éventail de témoins, y compris des jeunes. À cause de l'importance du point de vue de ces jeunes, une série de tables rondes est prévue à leur intention dans ces grands centres. Pour entendre les témoignages de centre régionaux où il est difficile de se rendre, le Comité procédera par vidéoconférence. Étant donné la grande portée et la nature intensive de l'étude, le Comité s'attend à déposer un rapport final au plus tard en février 2003.

En plus de mener son étude spéciale, le Comité a fait rapport sur le projet de loi **C-37**, *Loi sur la mise en œuvre de mesures concernant le règlement de revendications (Alberta et Saskatchewan)*, sans amendement.

Le **Comité permanent des banques et du commerce** a poursuivi son étude du projet de loi **C-23**, *Loi modifiant la Loi sur la concurrence et la Loi sur le Tribunal de la concurrence*. Il a tenu 12 audiences et entendu plus de 24 associations et particuliers dont David Collenette, ministre des Transports, et Allan Rock, ministre de l'Industrie. Le Comité a aussi étudié le projet de loi **C-47**, *Loi visant la taxation des spiritueux, du vin et du tabac et le traitement des provisions de bord*.

Dans le contexte de son étude des systèmes financiers canadien et international, le Comité a amorcé un examen de la faillite d'Enron et des enseignements à en tirer pour le Canada. Le Comité a tenu cinq audiences à ce sujet durant lesquelles il a entendu plus de 12 témoins dont Al Rosen du Conseil du régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, Barbara Stymiest du Toronto Stock

Exchange (TSX) Group, le professeur Daniel B. Thornton de l'Université Queen's et Thomas Caldwell de Caldwell Securities. Des représentants de l'Association des comptables généraux licenciés, de l'Institut canadien des comptables agréés et du Conseil de surveillance de la normalisation comptable ont aussi comparu devant le Comité.

Dans son rapport de février 2002 intitulé *L'état de préparation du Canada sur les plans de la sécurité et de la défense*, le **Comité permanent de la défense et de la sécurité** a recommandé de faire une étude en vue d'établir une politique en matière de sécurité nationale. Au fil des 170 heures qu'il a passées à rencontrer quelque 200 personnes d'un océan à l'autre ainsi qu'à Washington, il lui est devenu de plus en plus évident qu'un ministère doit absolument diriger et coordonner les

activités lorsque nous réagissons à des incidents d'envergure nationale, qu'ils résultent de catastrophes naturelles comme des tempêtes de verglas, des inondations ou des tremblements de terre; d'accidents, comme le déraillement d'un train transportant des produits

toxiques; ou d'actes prémédités, tels les attentats terroristes du 11 septembre 2001. Le Comité a constaté qu'aucune politique nationale n'aide les agences des divers niveaux de gouvernement à coordonner efficacement leurs efforts.

Le Sénat a convenu que le Comité devait entreprendre une étude en vue d'élaborer une politique de sécurité nationale et lui faire un rapport à ce

sujet en octobre 2003. Le Comité a commencé ses travaux sur ce nouvel ordre de renvoi en mai en tenant des audiences à Ottawa, en se rendant ensuite dans deux installations militaires locales et en faisant une visite exploratoire à la BFC de Kingston. Le Comité s'est aussi rendu au point de passage frontalier de Lansdowne, en Ontario, pour étudier des questions relatives aux frontières. À la fin de juin, le Comité a tenu des audiences publiques à Toronto pour étudier la sécurité à l'aéroport Pearson et a visité les bases militaires de Borden, Trenton et Petawawa, en Ontario.

Le **Sous-comité des anciens combattants** du Comité permanent de la défense et de la sécurité a poursuivi son étude des soins de santé prodigués aux anciens combattants. Le Sous-comité s'attarde particulièrement au



Des membres du comité de la défense et de la sécurité à un poste de contrôle de l'agence des douanes et du revenu du Canada

syndrome de stress post-traumatique (SSPT) et a rencontré des fonctionnaires du ministère de la Défense nationale ainsi que des porte-parole du Bureau de l'ombudsman pour évaluer l'efficacité des programmes qui visent actuellement à aider les anciens combattants souffrant du SSPT. Le Sous-comité compte déposer son rapport en octobre.

Le **Comité de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles** a fait rapport du projet de loi **C-33**, *Loi concernant les ressources en eau du Nunavut et le Tribunal des droits de surface du Nunavut et modifiant diverses lois en conséquence*. Le premier ministre du Nunavut, Paul Okalik, fait partie des témoins qui ont comparu devant le Comité. Ce dernier a adopté le projet en apportant un amendement.

Le Comité de l'énergie a terminé ses audiences sur le projet de loi **C-10**, *Loi concernant les aires marines nationales de conservation du Canada*. Une vidéoconférence a donné la parole à huit collectivités de la côte nord de la Colombie-Britannique qui désiraient s'exprimer au sujet de la mesure proposée. Le Comité a rendu compte du projet de loi au Sénat sans amendement.

Le Comité a également déposé un rapport, *Les aspects internationaux de la sûreté des réacteurs nucléaires*, dont l'une des recommandations est que le Canada favorise l'élaboration et la mise en œuvre d'un régime international en matière de sûreté nucléaire. Le rapport fait également un survol des agences internationales liées à l'énergie nucléaire.

Le **Comité permanent des pêches** a entamé avec vigueur son étude de l'habitat du poisson. En gestion halieutique moderne, on estime généralement que la conservation du poisson concerne non seulement le poisson, mais aussi son habitat. Au fil des ans, l'action humaine a entraîné la perte d'une partie considérable de l'habitat du poisson, qui est sensible à diverses menaces, depuis la plus évidente, soit le rejet par les municipalités d'eaux usées à forte teneur en ammoniacale, jusqu'à celles qui ne deviennent manifestes qu'après la disparition du poisson, comme le désherbage et le débroussaillage des rives et

l'arrosage du pissenlit sur les propriétés riveraines. L'étude du Comité portera surtout sur divers projets communautaires de petite envergure entrepris pour améliorer l'habitat du poisson; le Comité s'efforcera tout particulièrement de trouver des projets peu coûteux et efficaces.

Le 30 avril, le Comité a été

l'hôte de la cérémonie de remise des prix Roméo LeBlanc pour la pêche soucieuse de la ressource. Chaque année, l'honorable Roméo LeBlanc décerne ces prix à quatre pêcheurs de différentes régions du Canada qui ont fait preuve d'excellence en utilisant des méthodes de pêche qui ne nuisent pas à la ressource. Le Comité a été particulièrement heureux qu'Allen Gordon, de Kuujuaq, au Québec, ait remporté un de ces prix, car des sénateurs avaient visité son exploitation dans le cadre de l'étude des pêches dans le Nord.

Le **Comité des droits de la personne** se penche actuellement sur le respect par le Canada des instruments internationaux de défense des droits de la personne, notamment des mécanismes régissant la participation à ces accords, leur mise en œuvre et les rapports concernant leur application. À la mi-mars, le Comité a entrepris de déterminer si le Canada devrait ou non adhérer à la *Convention américaine relative aux droits de l'homme*, qui est le principal instrument de promotion des droits de la personne de l'Organisation des États américains. Le Comité cherche

à évaluer les effets sur le Canada et les Canadiens d'une éventuelle participation à cette convention, de

même que toute répercussion plus générale que pourrait avoir une telle accession sur le renforcement des droits de la personne dans les Amériques. À cette fin, il compte recueillir le témoignage du plus vaste

éventail possible de groupes et de particuliers avant de faire rapport au Sénat.

Le 15 avril, à l'occasion du vingtième anniversaire de la *Charte canadienne des droits et libertés*, le Comité a organisé une table ronde à laquelle a pris part un groupe d'éminents spécialistes, dont l'ex-juge en chef de la Cour suprême, Antonio Lamer, la sénatrice à la retraite et championne des droits de la personne, Lois Wilson, ainsi que divers universitaires possédant une expertise en la matière.

Le **Comité spécial sur les drogues illicites** a terminé son enquête sur les politiques du Canada en matière de cannabis. Au cours de la première phase de l'étude, le Comité a entendu de nombreuses organisations nationales et de nombreux experts qui ont témoigné au sujet du droit international, des services de police, des implications sociales des politiques et des lois canadiennes

en matière de drogues, des questions physiologiques liées à la consommation du cannabis et d'autres questions connexes. De plus, des représentants de plusieurs pays ayant une expérience variée de différents modèles mis en place pour régler le problème des drogues illicites ont témoigné devant le Comité spécial.

En mai, le Comité spécial a rendu public un Document de discussion dans lequel il énonce les conclusions auxquelles il est arrivé sur la foi de la preuve scientifique qui lui a été présentée. Le Document de discussion proposait plusieurs questions en vue de sonder la réaction des Canadiens au sujet des enjeux et des conclusions du Comité; il a été distribué aux principaux médias et publié sur le site web du Comité. Le Comité a ensuite invité les Canadiens à lui faire communiquer leur opinion par courrier, par courriel ou en témoignant en personne à l'une ou l'autre des audiences qu'il allait tenir dans six villes canadiennes en mai et

juin. Au moyen d'une combinaison d'audiences, de réunions publiques et de visites d'enquête, le Comité spécial a jaugé l'opinion des Canadiens afin de guider les membres du Comité dans la rédaction du rapport final. Il doit

remettre ses conclusions au Sénat d'ici le 13 septembre 2002.

Le **Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles** a présenté quatre rapports au printemps 2002. Deux de ces rapports portaient surtout sur des projets de loi de nature administrative : projet de loi C-30, *Loi portant création d'un service*

Je vous félicite d'avoir produit un rapport offrant une perspective très claire et dénuée de préjugés sur le dossier de la pêche dans le Nord. Le rapport contribuera grandement à jeter les bases d'une reconnaissance urgente des besoins de développement durable pour l'industrie de la pêche au Nunavut.

*Olayuk Akesuk,
Ministre du Développement durable,
6 mars 2002*

J'appuie le comité du Sénat chargé d'examiner la politique antidrogue pour le courage dont il fait preuve en délibérant sur la question de la consommation de la marijuana.

*Rick Reiner
Ottawa Citizen, le 15 mai 2002*

administratif pour la Cour d'appel fédérale, la Cour fédérale, la Cour d'appel de la cour martiale et la Cour canadienne de l'impôt et modifiant la Loi sur la Cour fédérale, la Loi sur la Cour canadienne de l'impôt, la Loi sur les juges et d'autres lois en conséquence, et le projet de loi C-43, Loi modifiant certains textes législatifs et abrogeant la Loi sur le soutien des prix des produits de la pêche.

Le Comité a également étudié le projet de loi S-41, Loi visant la réédiction de textes législatifs n'ayant été édictés que dans une langue officielle, un projet de loi du gouvernement déposé au Sénat. Le Comité a examiné attentivement les principes sous-jacents de ce projet de loi, et l'établissement d'un processus d'examen des textes réglementaires et des décrets édictés ou publiés dans une seule langue officielle, et qui contreviennent par conséquent à l'esprit de l'article 133 de la Constitution du Canada. Le Comité a fait rapport du projet de loi avec huit modifications qui renforcent considérablement le projet de loi initial et qui, à son avis, sont essentielles pour satisfaire aux obligations constitutionnelles du Parlement et du gouvernement du Canada.

La sénatrice Vivienne Poy a été élue coprésidente du **Comité mixte de la Bibliothèque du Parlement**.

Le **Comité permanent des finances nationales** a étudié le projet de loi C-49, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 10 décembre 2001, dont certaines dispositions imposent un droit pour la sécurité du transport aérien qui n'est pas sans inquiéter les petits transporteurs aériens et l'industrie du voyage. Il a aussi tenu des audiences sur le projet de loi.

Le Comité a poursuivi ses audiences

sur l'examen du Budget des dépenses principal pour 2002-2003 et a présenté un rapport sur le crédit pour éventualités, ou crédit 5 du Conseil du Trésor. Il s'agit d'une somme que le gouvernement prévoit chaque année dans son Budget des dépenses principal et qui doit lui permettre de couvrir des dépenses peu importantes et imprévues. La vérificatrice générale et le Comité se sont tous deux demandé si le gouvernement use de ces fonds aux fins auxquelles ils sont prévus et s'il rend dûment compte au Parlement de l'usage qu'il en fait. Le comité a aussi tenu des audiences sur le financement par le gouvernement de fondations sans lien de dépendance avec lui.



Réunion du comité mixte des langues officielles

Le **Comité mixte des langues officielles** a poursuivi son étude de la Partie VII de la Loi sur les langues officielles ou, plus précisément, des questions touchant l'immigration et l'interprétation juridique faite de cette partie de la Loi et des responsabilités que doit assumer le gouvernement dans l'exécution de cette partie. La Partie VII de la Loi charge le gouvernement fédéral de soutenir et de faciliter le développement des collectivités minoritaires de langue anglaise ou française ainsi que de favoriser l'atteinte de l'égalité de statut et d'usage pour l'anglais et le français dans la société canadienne. Le Comité a aussi tenu des

audiences et présenté un rapport sur ce que pensent les collectivités francophones et anglophones de l'ensemble du pays du Plan d'action que le ministre responsable de la coordination des langues officielles, Stéphane Dion, est en train de préparer.

Le 11 juin, le **Comité sénatorial permanent du Règlement, de la procédure et des droits du Parlement** a présenté son douzième rapport, qui traite de la reconnaissance officielle d'un troisième parti. Le treizième rapport, portant sur le temps alloué aux hommages au Sénat, a été déposé le 2 mai.

Le **Comité des affaires sociales** poursuit son étude sur les soins de santé. Le sixième volume du rapport du Comité, qui doit paraître en octobre 2002, présentera des recommandations sur la façon de mettre en application les principes énoncés dans le cinquième volume, paru en avril 2002, pour en arriver à un plan d'action concret en vue de la restructuration des services hospitaliers et des services médicaux. Au-delà de 300 témoins – universitaires, fournisseurs de soins de santé, décideurs, groupes de défense et particuliers canadiens – ont participé à l'étude jusqu'ici. Depuis la publication du volume cinq, plus d'une trentaine de témoins ont témoigné devant le Comité à titre d'experts.

Le sixième rapport renfermera une proposition précise pour accroître les recettes fédérales afin d'être en mesure d'assumer le coût des responsabilités fédérales accrues et de participer au financement de la restructuration des services hospitaliers et des services médicaux. Le Comité siègera au cours de l'été 2002 afin d'examiner une ébauche du sixième rapport.

Le **Comité des transports et des communications** continue son étude spéciale sur le transport interurbain par autocar, laquelle se concentre sur les utilisateurs, c'est à dire surtout des étudiants, des aînés et des habitants de petites collectivités. Des audiences publiques ont eu lieu au début du printemps à Vancouver, à Calgary et à Toronto. Le rapport final devrait être

présenté au Sénat tôt en décembre.

Le Comité a par ailleurs entrepris ses délibérations sur le projet de loi **S-26**, *Loi concernant les motomarines dans les eaux navigables*, avec comme premier témoin la sénatrice Spivak, marraine de la mesure. Les audiences publiques devraient se poursuivre au cours de l'automne.

Sanction royale

Le 4 juin, le juge John C. Major de la Cour suprême du Canada est venu dans la Chambre du Sénat pour octroyer la sanction royale aux projets de loi suivants :

Projets de loi du gouvernement déposés au Sénat

S-34, *Loi relative à la sanction royale des projets de loi adoptés par les Chambres du Parlement*, qui offre au gouvernement la possibilité de faire octroyer la sanction royale par déclaration

écrite. La cérémonie coutumière de la sanction royale devant les trois composantes du Parlement, à savoir le Sénat, la Chambre des communes, et la gouverneure générale ou son représentant, aura lieu dans la Chambre du Sénat au moins deux fois par année.

S-40, *Loi modifiant la Loi sur la compensation et le règlement des paiements*, qui modifie la *Loi* en vue de protéger les accords de compensation d'une chambre spécialisée et de permettre à celle-ci de réaliser les garanties qui lui ont été consenties par un membre malgré la faillite ou l'insolvabilité de ce dernier.

Projets de loi du gouvernement déposés à la Chambre des communes

C-15A, *Loi modifiant le Code criminel et d'autres lois ou Loi de 2001 modifiant le droit criminel*, qui crée de nouvelles infractions et prévoit d'autres mesures pour protéger les enfants contre l'exploitation sexuelle, notamment l'exploitation sexuelle mettant en jeu l'utilisation d'Internet; augmente la peine maximale dans les cas de harcèlement criminel; fait de l'invasion de domicile une circonstance aggravante pour la détermination de la peine; crée une infraction réprimant le fait de désarmer un agent de la paix ou de tenter de le faire; codifie et clarifie le processus d'examen des demandes d'examen auprès du ministre de la Justice concernant les erreurs judiciaires. En outre, la loi réforme et modernise plusieurs aspects de la procédure criminelle et modifie la *Loi sur la capitale nationale* pour augmenter la peine maximale qui peut être imposée ainsi que la *Loi sur la défense nationale*, pour prévoir des dispositions sur les empreintes digitales.

C-23, *Loi modifiant la Loi sur la concurrence et la Loi sur le Tribunal de la concurrence*, dont les modifications ont pour objet de faciliter la coopération internationale en ce qui touche l'application de dispositions non pénales en matière de concurrence et de pratiques de commerce; d'interdire l'envoi de documentation trompeuse; de permettre au Tribunal de la concurrence d'accorder, dans certains cas, des frais, de rendre des jugements sommaires et d'entendre des renvois; et d'étendre le pouvoir du Tribunal de la concurrence en ce qui a trait aux ordonnances provisoires.

Le 13 juin son excellence la gouverneure-générale a donné la sanction royale aux projets de loi suivants :

Votre travail a également contribué à restituer à l'institution du Sénat une certaine mesure de respect et de pertinence, et il donne du poids au principe voulant que votre institution soit une Chambre de réflexion sur la politique publique.

Walter Robinson, Fédération des contribuables canadiens devant le Comité des affaires sociales, des sciences et de la technologie, 3 juin 2002

Projet de loi du gouvernement déposé au Sénat

S-41, Loi visant la réédiction de textes législatifs n'ayant été édictés que dans une langue officielle, qui dissipe tout doute quant à leur validité juridique. Les textes législatifs qui n'ont été édictés que dans une langue officielle, mais qui ont néanmoins été publiés dans les deux langues officielles, sont automatiquement réédités rétroactivement dans les deux langues. Par ailleurs, le texte confère au gouverneur en conseil le pouvoir réglementaire de rééditer rétroactivement dans les deux langues officielles les textes législatifs qui n'ont été édictés que dans une langue officielle et qui soit n'ont été publiés que dans cette langue, soit n'ont pas été publiés.

Projets de loi du gouvernement déposés à la Chambre des communes

C-10, Loi concernant les aires marines nationales de conservation du Canada, autorise la constitution d'aires marines nationales de conservation en vue de la protection et de la conservation des divers milieux aquatiques. Il assujettit l'adjonction de chaque aire nouvelle à l'approbation du Parlement et permet la prise de différents règlements pour la protection, la gestion et l'utilisation durable des ressources Marines, organiques ou non.

C-27, Loi concernant la gestion à long terme des déchets de combustible nucléaire, met en oeuvre un élément-clé de la *Politique-cadre en matière de déchets radioactifs* approuvée par le gouvernement du Canada en 1996. Il permet au gouvernement fédéral de voir, par une surveillance efficace, à ce que la gestion à long terme des déchets nucléaires soit globale, intégrée et efficiente. Le texte oblige notamment les principaux

propriétaires de déchets de combustible nucléaire à créer une société de gestion pour effectuer les activités nécessaires, notamment de financement et d'exploitation, afin de mettre en oeuvre la proposition de gestion retenue par le Canada.

C-43, Loi modifiant certains textes législatifs et abrogeant la Loi sur le soutien des prix des produits de la pêche, modifie certains textes législatifs, dont la *Loi sur l'accès à l'information*, la *Loi sur l'Agence de promotion économique du Canada atlantique* et la *Loi sur la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne*. Il abroge également la *Loi sur le soutien des prix des produits de la pêche*.

C-47, Loi visant la taxation des spiritueux, du vin et du tabac et le traitement des provisions de bord ou *Loi de 2001 sur l'accise* (titre abrégé), qui prévoit un régime moderne de taxation des spiritueux, du vin et du tabac. Il reprend, en les améliorant sur le plan technique, certaines dispositions de la *Loi sur l'accise* et de la *Loi sur la taxe d'accise* concernant les droits et taxes d'accise prélevés sur ces produits et comporte un éventail de nouvelles dispositions. Parmi ses principaux éléments, mentionnons l'imposition continue d'un prélèvement à la production sur les spiritueux, les produits du tabac et le tabac en feuilles et le remplacement du prélèvement d'accise sur les ventes de vin par un prélèvement à la production d'un taux équivalent.

C-50, Loi modifiant certaines lois en conséquence de l'accession de la République populaire de Chine à l'Accord instituant l'Organisation mondiale du commerce, modifie la *Loi sur le Tribunal canadien du commerce extérieur*, le *Tarif des douanes* et la *Loi sur les licences d'exportation et d'importation* pour permettre au gouverneur en conseil

d'imposer, dans certaines conditions et après une enquête du Tribunal canadien du commerce extérieur, des mesures commerciales spéciales en vue de protéger les industries canadiennes d'un dommage ou d'une menace de dommage qui pourrait être causé par des importations en provenance de la République populaire de Chine. Le gouverneur en conseil peut avoir recours à ces mesures commerciales spéciales, appelées sauvegardes, jusqu'au 11 décembre 2013. Le texte modifie aussi la *Loi sur les mesures spéciales d'importation* pour accorder à l'Agence des douanes et du revenu du Canada une plus grande flexibilité lors d'enquêtes anti-dumping relatives à des marchandises importées de la République populaire de Chine, lorsque le prix ou le coût de production de ces marchandises en Chine n'est pas établi dans le cadre d'un marché où joue la concurrence.

C-59, Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent destinées à la fonction publique du Canada pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2003.

Activités interparlementaires

L'Assemblée parlementaire de la francophonie (APF)

La section canadienne de l'APF a participé aux réunions suivantes depuis avril 2002 :

La Commission de la coopération et de développement s'est réuni à Monaco du 10 au 14 avril. La sénatrice Rose-Marie Losier-Cool a présenté son rapport sur le thème de la pauvreté chez les femmes et les enfants.

La Commission des affaires parlementaires s'est réuni à

Beyrouth du 13 au 15 mai 2002. Sénateur Pierre De Bané, Président de la Commission, a présidé les travaux de cette réunion. Les thèmes abordés lors de ces rencontres touchent divers sujets tels que le plan d'action sur l'application de la Déclaration de Bamako; la préparation du Sommet de la Francophonie (Beyrouth 2002); les nouvelles technologies de l'information et de la communication; le réseau parlementaire de lutte contre le sida en Afrique; le droit de propriété intellectuelle et ses évolutions récentes et encore le phénomène de l'abstention électorale.

Également la section canadienne a organisé un colloque sur « *Le rôle émergent des parlementaires en diplomatie* », le 29 avril dernier sur la Colline parlementaire. Le travail du président M. Bernard Patry, député, du sénateur Pierre De Bané et de la sénatrice Rose-Marie Losier-Cool ont grandement contribué au succès que cet événement a remporté auprès des parlementaires et des participants. Le programme de la journée comportait trois séances (relations internationales et la diplomatie dans le contexte de la mondialisation; les relations internationales par d'autres moyens; et les arguments à l'appui et à l'encontre d'une nouvelle diplomatie parlementaire). Le colloque regroupait des conférenciers qui, au cours de leur carrière, se sont distingués dans différents domaines de l'administration publique fédérale.

Association législative Canada-Chine (ALCC)

Une délégation de sept parlementaires, y compris les sénateurs Joseph Day et Donald Oliver, dirigée par les coprésidents de l'ALCC, le sénateur Jack Austin et le député Joe Volpe, s'est rendue en Chine où s'est tenue la 5^e Réunion bilatérale de l'ALCC du 18 au 28 mai. Les participants ont discuté de la

diversification de la région occidentale du pays, des relations entre le centre et les régions, de l'accession de la Chine à l'Organisation mondiale du commerce ainsi que des droits de la personne et de la règle du droit. La délégation a été frappée par les défis que pose à la Chine l'amélioration des conditions économiques et sociales de sa population occidentale.

Association parlementaire Canada-Europe (APCE)

La Commission des questions économiques et du développement de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe s'est réunie à Paris en avril. Trois parlementaires, en l'occurrence la sénatrice Brenda Robertson et les députés Charles Caccia et Betty Hinton, ont participé à la réunion de la Commission au siège de l'OCDE, où le principal point à l'ordre du jour portait sur la prise en considération d'un rapport préliminaire sur l'OCDE et l'économie mondiale. La délégation, à laquelle se sont joints le sénateur Peter Stollery et les députés Francine Lalonde et Gérard Binet, a ensuite assisté à la deuxième partie de la session 2002 de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. En plus de tenir un débat d'urgence sur la situation au Moyen-Orient, les parlementaires ont discuté, entre autres questions, de la situation en Tchétchénie; des récentes élections en Ukraine; des activités du Comité international de la Croix-Rouge; de la « nouvelle économie » et de l'Europe et du respect des engagements et des obligations de la Russie. La délégation canadienne a participé activement aux travaux des commissions et aux débats de l'Assemblée, en particulier ceux portant sur la gestion des forêts au Canada et sur la préservation et la gestion des stocks de poisson.

Les délégations canadiennes et mexicaines, qui étaient présentes à

titre d'observatrices, ont profité de leur présence à Strasbourg pour échanger des points de vue sur les dispositions de l'Accord de libre-échange nord-américain portant sur l'investissement (Chapitre 11).

Le 30 avril, l'ambassadrice Danièle Smadja, chef de la délégation de la Commission européenne au Canada, a fait part à l'APCE de son point de vue sur les relations entre le Canada et l'Europe. Dans son allocution franche, l'ambassadrice a insisté sur le fait qu'il ne fallait prendre nos relations pour acquis et que « la complaisance n'a pas sa place si nous voulons que nos rapports demeurent féconds et dynamiques ». Elle a aussi souligné qu'« en accordant autant d'importance au marché américain et, dans une moindre mesure, à l'Amérique latine, le Canada passe à côté d'énormes possibilités ».

L'Association interparlementaire Canada-France

Une délégation de cinq parlementaires du Groupe canadien de l'Association interparlementaire Canada-France s'est rendue en France, du 29 avril au 6 mai, dans le cadre du deuxième tour de l'élection présidentielle française. La délégation était composée des sénateurs Lise Bacon, présidente du Groupe canadien et chef de la délégation; Gérald A. Beaudoin, vice-président du Groupe canadien et Shirley Maheu; et les députés Réginald Bélair, vice-président de la Chambre des communes, et Benoît Sauvageau.

Les parlementaires canadiens ont vécu de grands moments politiques dans un pays ami et ils ont eu l'occasion de mieux comprendre le système politique français et de connaître les principaux enjeux de la société française, peut-être même d'en tirer quelques leçons pour le Canada. Durant la visite, les

membres de la délégation ont rencontré divers représentants officiels du Canada et de la France, entre autres : l'ambassadeur du Canada en France, Raymond Chrétien; des membres de la Chambre de commerce Canada-France; des parlementaires français, notamment des organisateurs de campagne de Jacques Chirac; des représentants du ministère de l'Intérieur, et des commentateurs de la politique française. La délégation a aussi été invitée à Louviers, dans l'Eure en haute Normandie, à une heure et demie de Paris, où se trouve la circonscription de Monsieur François Loncle, député socialiste, président de la Section française de l'Association interparlementaire France-Canada et président de la Commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale. Les parlementaires sont aussi rendus à Mans, département de la Sarthe, où l'attendait le sénateur Marcel-Pierre Cléach, président délégué du Groupe d'amitié sénatorial France-Canada. Le sénateur Cléach appartient au Groupe sénatorial des Républicains et Indépendants et il est également conseiller général de la Sarthe. Le sénateur est un habitué des rencontres Canada-France, ayant participé aux trois dernières réunions annuelles, deux au Canada et l'une en France.

Pour une délégation parlementaire canadienne, avoir l'occasion d'être présente lors d'une élection dans un pays ami constitue une occasion unique, une opportunité extraordinaire de mieux comprendre le système politique et les enjeux politiques, économiques et sociaux du pays en question.

Groupe interparlementaire Canada-Japon

À la réunion annuelle tenue en avril 2002, le Groupe a modifié ses règles afin d'autoriser la nomination de coprésidents. Les nouveaux

coprésidents, la sénatrice Marie-P. Poulin et le député Bryon Wilfert, s'occuperont des préparatifs en vue de la prochaine réunion bilatérale qui se tiendra au Japon en septembre 2002.

Association parlementaire canadienne de l'OTAN

Les sénatrices Raynell Andreychuk et Jane Cordy et le sénateur Pierre-Claude Nolin et sept députés de la Chambre des communes ont assisté à la session de printemps de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN à Sofia, en Bulgarie, à la fin du mois de mai. Sous la direction de Carolyn Parrish, la présidente de l'association canadienne, les parlementaires ont rencontré leurs homologues des 19 pays membres de l'OTAN et des 17 pays partenaires. À l'ordre du jour des débats figuraient la guerre au terrorisme et les leçons du 11 septembre, les efforts de l'OTAN et de l'Europe pour améliorer les capacités de défense ainsi que les perspectives d'élargissement de l'OTAN.

Groupe d'amitié Canada-Nouvelle-Zélande-Australie

La réunion inaugurale du Groupe a eu lieu au mois d'avril. L'exécutif, élu lors de la réunion, est composé du président, Bob Speller, député; des vice-présidents, le sénateur Laurier Lapierre et Monte Solberg, député; et du secrétaire-trésorier, Paul Szabo, député. Les membres sont le sénateur Lowell Murray et les députés Beth Phinney, Tom Wappel, Ray Bonin et Rick Borotski.

Association interparlementaire Canada-Royaume-Uni (RU)

Le député John Harvard, président de l'Association interparlementaire Canada-RU, a dirigé en février une délégation de sept parlementaires, dont les sénateurs Lowell Murray et

Joan Cook, pour des rencontres à Londres, à Édimbourg et à Cardiff. Les réunions se sont concentrées sur le récent transfert des pouvoirs exécutifs et la création du Parlement écossais et de l'Assemblée nationale du pays de Galles. Le terrorisme international, y compris la réaction de la Grande-Bretagne aux attentats du 11 septembre, a aussi fait les frais de la discussion.

En avril, l'Association a été l'hôte conjoint d'une réception en l'honneur de William McCarter, président du Fonds international pour l'Irlande (FII), ainsi que des codirecteurs généraux du Fonds, Alexander Smith et Derek Hannon. Depuis son établissement en 1986, le FII a œuvré à l'amélioration du climat économique en Irlande du Nord et à la promotion du processus de paix, encourageant le dialogue et la réconciliation entre nationalistes et unionistes à la grandeur de l'Irlande. Le Canada contribue au fonds.

Groupe interparlementaire Canada-États-Unis

La 43^e réunion annuelle du Groupe a eu lieu du 16 au 20 mai à Newport, R.I. La délégation canadienne était coprésidée par le sénateur Jeremiah Grafstein et Joe Comuzzi, député, et comptait les sénateurs Norm Atkins, Roch Bolduc, John Buchanan et Céline Hervieux-Payette ainsi que 16 députés de la Chambre des communes.

Association des parlementaires du Commonwealth (APC)

Les sénateurs Raynell Andreychuk, Joan Cook, Jane Cordy, Janis G. Johnson et Nick Taylor ont été élus membres du comité exécutif pour l'exercice 2002-2003 lors de l'assemblée générale annuelle de l'Association tenue le 2 mai. Dan Hays, le Président du Sénat, et Peter Milliken, le Président de la Chambre des communes, ont été les

hôtes de la 42^e réunion du Conseil régional canadien de l'APC qui s'est tenue à Ottawa les 31 mai et 1^{er} juin. Le Conseil est composé des deux présidents des législatures fédérales, des présidents des assemblées législatives des provinces et des territoires ainsi que du représentant régional de la direction fédérale. Il a commencé la planification de la 50^e conférence de l'APC qui se tiendra au Canada en 2004. Du 16 au 21 juillet, les sénateurs Noel Kinsella, Rose-Marie Losier-Cool et Lorna Milne ont assisté à la 41^e conférence régionale canadienne de l'APC qui se tiendra à Frédéricton (Nouveau-Brunswick) où il a été notamment question du commerce inter-provincial, du processus de sélection des chefs de parti et de la cérémonie de la sanction royale.

Forum interparlementaire des Amériques (FIPA), Section canadienne

La première Assemblée plénière annuelle du FIPA a eu lieu à Mexico en mars. La délégation du Canada était sous la direction du député John Godfrey et comprenait les sénateurs John Lynch-Staunton, Céline Hervieux-Payette et Lorna Milne. La réunion, à laquelle 23 pays étaient représentés, a été inaugurée par le président du Mexique, Vicente Fox, ainsi que par le ministre des Affaires étrangères du Canada, Bill Graham, et d'autres dignitaires. La sénatrice Hervieux-Payette a été élue à la présidence du FIPA pour un mandat de deux ans.

Assemblée parlementaire de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE)

Le député Clifford Lincoln, nouveau directeur de l'Association parlementaire Canada-Europe, le sénateur Jerahmiel S. Grafstein, trésorier de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, et Svend Robinson, député, ont pris part en

février à la première session d'hiver de l'AP de l'OSCE, à Vienne. La session visait à faciliter la préparation de rapports et de recommandations avant les séances annuelles qui ont lieu chaque été. Les rapporteurs des trois principaux comités de l'AP ont pu obtenir, pour leurs projets de rapport, de la rétroaction et une orientation de leurs collègues parlementaires et se réunir avec les représentants nationaux de l'OSCE à Vienne. La session annuelle s'est tenue à Berlin du 6 au 10 juillet.

Autres activités

La Semaine de Sensibilisation aux Cultures Autochtones

Le 23 mai, la sénatrice Joyce Fairbairn a été l'hôte d'une activité spéciale organisée dans le cadre de la Semaine des Autochtones. Les sénateurs, leurs invités et les employés ont assisté à une séance d'information présentée par le chef R. Donald Maracle de Tyendinaga située dans la baie de Quinte sur le lac Ontario. Le chef Maracle,



Remise d'un cadeau au chef Maracle par la sénatrice Joyce Fairbairn.

accompagné d'aînés et d'anciens combattants de la région, a dirigé les rituels traditionnels avant de raconter l'histoire de son peuple et des calices sacrés en argent, en montre,

remis à quatre rois mohawks par la Reine Anne en 1710. La sénatrice Fairbairn a elle-même une longue association avec la collectivité autochtone de sa province natale, l'Alberta. En 1990, elle a été intronisée dans la chefferie Kainai de la nation des Gens du Sang et a reçu le nom de « Femme de l'oiseau du matin ».

Association canadienne des ex-parlementaires (ACEP)

Le 3 juin, Dan Hays, Président du Sénat, et Peter Milliken, Président de la Chambre des communes, en compagnie de Barry Turner, président de l'ACEP, ont remis la quatrième médaille pour services distingués de l'Association à John M. Reid, qui a siégé à la Chambre des communes de 1965 à 1984.

ACEP a également honoré la mémoire de collègues disparus. Parmi les anciens sénateurs qui sont décédés entre le 30 avril 2001 et le 30 avril 2002 et dont la mémoire a été évoquée, il y avait Jean-Maurice Simard, Joseph Guay, Solange

Chaput-Rolland, Heath Macquarrie, Melvin Perry, Bud Olson et Finlay MacDonald.

Programme de stages parlementaires

Le programme de stages parlementaires vise à fournir aux députés des adjoints hautement qualifiés. Il permet du même coup à des diplômés universitaires de

compléter leur formation théorique sur le Parlement en venant constater sur place le travail quotidien des députés et le fonctionnement du Parlement canadien.



Dan Hays, le président du Sénat, accompagné de plusieurs stagiaires parlementaires

Dans le cadre de ce programme, les stagiaires participent tout au long de l'année à des rencontres casse-croûte avec divers parlementaires, fonctionnaires et autres intervenants. Dan Hays, le Président du Sénat, organise une rencontre annuelle avec les stagiaires afin de leur expliquer le rôle essentiel que le Sénat joue dans le processus législatif. Tenu cette année en mai, cet événement agréable a permis aux stagiaires d'apprendre à mieux connaître la Chambre haute dans une atmosphère détendue.

Membres du Sénat

Le Sénat compte habituellement 105 sénateurs, y compris le président. À l'heure actuelle, il n'y a que 97 sénateurs. La répartition par parti va comme suit :

Parti libéral	62
Parti progressiste-conservateur	30
Indépendant	04
Alliance canadienne	01

Les huit sièges vacants reviennent aux provinces suivantes : Ontario (2); Québec (1); Île-du-Prince-Édouard (1); Nouveau-Brunswick (2); Saskatchewan (1); Nouvelle-Écosse (1).

Jalons

Nomination

Le Premier ministre Jean Chrétien a annoncé le 25 juin que Son Excellence la Gouverneure générale a convenu d'appeler au Sénat David Smith, C.P., c.r., de l'Ontario. Le sénateur Smith, un avocat, vient du cabinet de Fraser, Milner Casgrain LLP, où il était président et associé. Il a déjà été député à la Chambre des communes (1980-1984) et ministre d'État (Petite entreprise et Tourisme). Ses années de service public comptent également trois mandats au conseil municipal de la Ville de Toronto où, en 1976, il a été nommé président du Conseil et maire suppléant de Toronto.



Prix

Le 7 juin, l'Université d'Ottawa a décerné un doctorat honorifique à la sénatrice Landon Pearson.

Comme l'écrit la *Gazette de l'Université*, « Lors de son assermentation au Sénat en 1994, Madame Landon Pearson avait deux buts :

promouvoir les intérêts des enfants par la voie législative et ouvrir le processus politique de façon à ce que les enfants puissent participer aux décisions les concernant. Au cours des huit années subséquentes, elle a rempli ses engagements de multiples façons. En 1996, on l'a nommée conseillère sur les droits des enfants au ministère des Affaires étrangères puis, en 1999, le premier ministre Jean Chrétien a demandé qu'elle le représente à la session spéciale des Nations Unies sur les enfants en 2001. Par ses deux rôles, comme dans sa vie privée, la sénatrice contribue grandement à améliorer le sort des enfants du Canada et d'ailleurs.

« Elle a aidé les enfants et les jeunes gens à faire valoir leurs intérêts en leur fournissant les moyens de s'exprimer eux-mêmes. Madame Pearson est à l'écoute des enfants dans tous les forums auxquels elle participe et dans tous les pays qu'elle visite. Lorsqu'elle préside des conférences, elle voit à ce que les enfants puissent aussi y participer. »

Départ à la retraite

Le sénateur James Tunney, qui a été convoqué au Sénat en mars 2001 et qui représentait l'Ontario (Grafton), a pris sa retraite le 16 juin 2002.

